

de Sardaigne, entre autres magnifiques et nombreux édifices bâtis à la manière des anciens Grecs, certains dômes (Θόλοι) élevés dans des proportions exquises. On ajoute qu'ils sont l'œuvre d'Iolas, fils d'Iphiclé, qui vint coloniser cette île avec l'aide des Thespiades. » Cela suppose que les Nurhaghes existaient déjà lorsque ce livre fut écrit, bien que l'auteur ne les eût évidemment jamais vus. Un passage de Diodore vient confirmer le précédent : « Après avoir établi sa colonie, Iolaüs fit

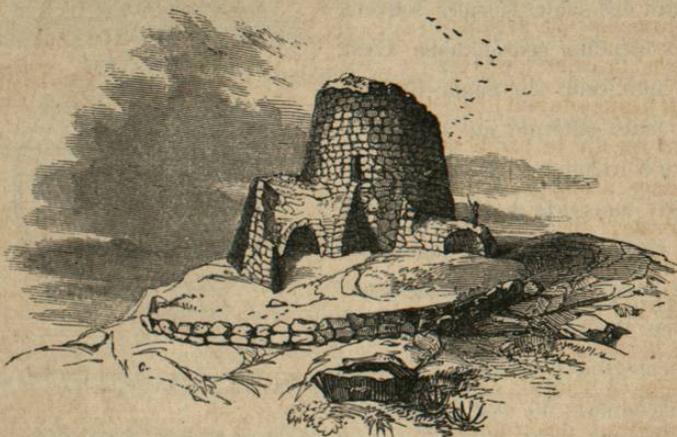


Fig. 186. — Nurhaghe de Santa-Barbara (Sardaigne).

venir Dédale de Sicile et bâtir de nombreux et grands édifices qui subsistent encore aujourd'hui et s'appellent *dédaliens*, du nom de leur constructeur (1). » Dans un autre paragraphe, le même auteur parle « de la vénération qui entoure encore le nom d'Iolaüs. » Il est vrai qu'il n'avait jamais visité cette île ni pu voir les monuments dont il parle.

Il n'est pas surprenant que des constructions si mystérieuses et si différentes de tout ce que l'on connaît ailleurs aient donné lieu à des spéculations non moins extravagantes que celles qui concernent les monuments en pierres brutes. Les diverses théories relatives à ces monuments ont été si complètement énumérées et reproduites (2) par de

(1) Diodore, IV, 30; V, 15.

(2) *Voyage en Sardaigne*, ch. IV, p. 117-159.

La Marmora, qu'il ne sera pas nécessaire d'y revenir. Nous nous contenterons d'en rappeler trois qui paraissent reposer sur des bases plus solides.

La première considère les Nurhaghes comme des forteresses, la seconde comme des temples, la troisième comme des tombeaux.

Si l'on tient compte de la position qu'occupent ces monuments, la première de ces théories n'est pas aussi dénuée de tout fondement qu'elle le paraît au premier abord. En règle générale, ils sont tous placés sur des hauteurs et à des distances telles que la vue peut s'étendre de l'un à l'autre, ce qui permettrait des communications à l'aide de signaux. — Prenons pour exemple celui de Giara, près d'Isili (fig. 188). Un officier du génie admirerait

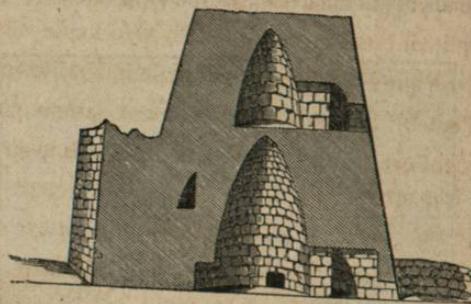


Fig. 187. — Coupe et plan du Nurhaghe de Santa-Barbara.

l'habileté avec laquelle a été choisie la position ; tous les points importants des alentours sont occupés, ainsi que deux points à l'intérieur des fortifications, pour venir en aide aux premiers. L'auteur du camp retranché de Linz s'étonnerait de voir son plan réalisé 3,000 ans avant lui : ce sont les mêmes tours, avec des différences à peine perceptibles pour un œil expérimenté. La forme même de ces tours conduit à y voir un moyen de défense. Un Nurhaghe, tel que celui de Santa-Barbara, par exemple (fig. 186 et 187), entouré de quatre autres plus petits réunis par une plate-forme et dominés par la tour centrale, est un

système de défense que l'on pourrait adopter aujourd'hui, pourvu que l'on suppose l'existence d'un parapet que le temps aurait détruit.

Cependant, si l'on y regarde d'un peu plus près, l'on s'aperçoit que nous appliquons à un peuple, qui n'eut certainement d'autres projectiles



Fig. 188. — Carte de la Giara (Sardaigne).

que des flèches, des principes qui ne conviennent qu'aux armes à feu et à l'artillerie moderne. Les Nuraghés sont assez espacés pour qu'il leur ait été impossible de se porter secours mutuellement, avant l'invention de la poudre à canon, et bien qu'ils puissent à la rigueur se défendre, ils ont le grand défaut de n'être nullement disposés pour loger une garnison. Il n'est pas possible que des hommes aient pu vivre, manger et dormir dans les petites pièces circulaires situées à l'intérieur du monument. Quant aux plates-formes, elles étaient à cet égard complètement inutiles. Si les quatre Nuraghés détachés de Santa-Barbara avaient été réunis seulement par des murs, de façon à entourer d'une cour la tour centrale, le cas eût été tout différent; mais comme partout cet intervalle est comblé et transformé en plate-forme, il est évident que ce que l'on chercha dans la construction de ces édifices, ce ne fut pas un abri pour des combattants.

Un autre argument plus convaincant encore se tire de leur nombre. De La Marmora affirme — et nous n'avons aucune raison de douter de l'exactitude de son assertion — que les restes de 3,000 Nuraghés au moins peuvent être reconnus en Sardaigne; il ajoute qu'ils furent jadis beaucoup plus nombreux et qu'ils sont assez également dispersés dans toute l'île. Peut-on imaginer un état social qui ait exigé, dans une île comme celle-ci, 3,000 châteaux-forts, et cela sans une ville

fortifiée et sans une place de refuge? Ils ne furent pas érigés pour protéger l'île contre un ennemi du dehors, car la plupart se trouvent loin des côtes. Ils ne furent pas destinés non plus à défendre les riches pendant les insurrections ou les guerres civiles, pas plus qu'à permettre aux brigands de piller en sûreté les paisibles habitants de la plaine. En résumé, à moins que les anciens Sardes n'aient vécu dans un état social absolument inconnu aujourd'hui, ces Nuraghés ne furent certainement pas des ouvrages militaires.

Si l'on passe à la seconde hypothèse, l'on se trouve en face des mêmes difficultés. Si ces monuments furent des temples, ils ne ressemblent à aucun de ceux des autres peuples. On suppose généralement qu'ils furent consacrés au culte du feu, à cause de leur nom *nur* qui, dans les langues sémitiques, signifie *feu*, mais plus encore à cause de leur construction. Les petites chambres circulaires comprises à l'intérieur sont admirablement appropriées pour la conservation du feu sacré, de même que les plates-formes extérieures conviennent parfaitement au culte sabéen des planètes, qui paraît avoir généralement accompagné celui du feu. Mais dans cette supposition, comment expliquer le nombre prodigieux de ces monuments? L'on peut compter sur ses doigts tous les temples de ce genre qui existent ou existèrent à notre connaissance chez les Perses adorateurs du feu; or, si une douzaine purent suffire pour leurs besoins spirituels, quelle nécessité y avait-il d'en élever des milliers dans la petite île de Sardaigne? Faut-il donc admettre que chaque famille ou chaque village eut son temple particulier sur le point le plus élevé du voisinage et que chacun rendit isolément son culte à la Divinité? Mais l'on devrait au moins rencontrer parmi tous ces temples une certaine subordination correspondant à nos cathédrales, à nos églises paroissiales et à nos chapelles, et rien de cela n'existe. Il y en a de petits et de grands, mais à part cela, la plus grande égalité règne entre eux, contrairement à l'idée de hiérarchie qui domine dans la plupart des religions. Ils diffèrent encore d'une autre façon des temples des autres pays: aucun n'est situé dans les villes ou dans les villages, ou près des centres de population de l'île.

Faut-il donc admettre, conformément à la troisième hypothèse, que ce furent des tombeaux ? Mais ici encore se présentent les mêmes objections : ils diffèrent de tous ceux que l'on connaît ailleurs. Il est vrai que leur nombre n'est plus une difficulté ; il est, au contraire, un argument en faveur de cette hypothèse, car il est de la nature des tombeaux d'être très-multipliés. Leur situation ne milite pas non plus contre cette manière de voir ; il est tout naturel que les gens aient cherché à enterrer leurs morts dans les lieux élevés, afin que leurs tombes pussent être vues de loin. Il n'y a donc presque rien à objecter à cette théorie, si ce n'est que l'on n'a pas rencontré dans ces monuments de dépôts funéraires. Il est vrai que de La Marmora trouva un squelette enseveli dans l'un d'eux, à Iselle, et placé, paraît-il, de façon que la sépulture devait être antérieure, sinon à la construction de la tour, du moins à son achèvement ; mais la présence d'un seul corps dans deux mille Nurhaghes est un puissant argument contre cette hypothèse, car si ce mode de sépulture avait été en usage, on eût sans doute trouvé d'autres squelettes parmi les centaines de monuments à demi-ruinés qui se trouvent dans l'île. Aussi sommes-nous porté à croire que si les Nurhaghes sont des tombeaux, ils doivent être ceux d'un peuple qui, comme actuellement les Parsis, laissent leurs morts à dévorer aux oiseaux du ciel. Ce qui caractérise, en effet, ces monuments, c'est bien la plate-forme à laquelle conduit un escalier ou une rampe. Qu'ils aient été construits pour la défense du pays, pour l'usage du culte ou pour enterrer les morts, évidemment la plate-forme jouait le rôle principal. Mais est-il possible qu'un tel usage ait jamais existé en Sardaigne ? Il serait sans doute téméraire de l'affirmer ; cependant, cette coutume est ancienne ; quelque chose d'aussi exceptionnel parmi les usages modernes n'est pas évidemment inventé d'hier ; il se peut que cette pratique ait été jadis plus générale qu'elle ne l'est aujourd'hui et qu'elle ait été apportée dans cette île par des colons orientaux. Nous n'affirmons pas que les choses se sont ainsi passées ; mais il est certain que ces tours rappellent complètement les *Tours-du-Silence* des Persans modernes, et les petites chambres latérales conviendraient admirablement pour recevoir

les ossements dépouillés de leur chair lorsque le temps de les recueillir était arrivé.

Un argument invoqué contre la destination funéraire des Nurhaghes, c'est le voisinage immédiat d'autres tombeaux appelés Tombeaux des Géants. Cette particularité nous semble plutôt favorable à cette théorie. Les Tombeaux des Géants sont généralement composés de petites pierres habilement adaptées et d'un frontispice formé d'un seul bloc toujours soigneusement taillé et quelquefois sculpté. De chaque côté de l'entrée s'étendent deux bras de façon à former en avant un hémicycle, et lorsque le cercle est complété par des menhirs détachés, ces menhirs sont généralement taillés en cônes et sculptés. En somme, le tout présente un aspect plus moderne que les Nurhaghes, et autant qu'il est possible de le conjecturer, les habitants adoptèrent cette forme lorsqu'ils eurent cessé d'user du Nurhaghe lui-même pour y déposer leurs morts, mais à une époque où ils tendaient encore à se rapprocher autant que possible des lieux rendus sacrés par les cendres de leurs ancêtres.

Que les Nurhaghes soient très-anciens, c'est ce qui n'est guère douteux, bien qu'il n'existe à notre connaissance qu'un seul fait à l'appui de leur ancienneté : on a découvert un tronçon de Nurhaghe au-dessous des fondements d'un aqueduc romain. Quelque temps dut s'écouler entre la construction de ce monument et son appropriation à cet usage profane, mais les passages précédemment cités de Diodore et du livre *de Mirabilibus* montrent que dans les I^{er} et V^e siècles avant J.-C., ces auteurs ne savaient rien de leur origine, et aucun autre ne s'est hasardé à dire leur âge. Dans les temps classiques, ils ont été ce qu'ils sont aujourd'hui, « les témoins imposants, mais silencieux, d'un passé impénétrable. »

ILES BALÉARES.

Le troisième groupe de monuments ci-dessus indiqués comprend les *Talayots* des îles Majorque et Minorque. Malheureusement notre guide de La Marmora nous abandonne ici. Le comte de La Marmora se rendit cependant sur les lieux pour explorer ces monuments, mais sa mauvaise

santé et des circonstances fâcheuses l'empêchèrent de réaliser entièrement son dessein; nous sommes donc à peu près réduit sur cette matière à l'ouvrage très-insuffisant de don Juan Ramis (1).

Extérieurement et en apparence, les Talayots ressemblent aux Nurhaghes et comme eux ils ont, sans doute, toujours des chambres à l'intérieur; mais de La Marmora ne put s'assurer si aucun d'eux avait un

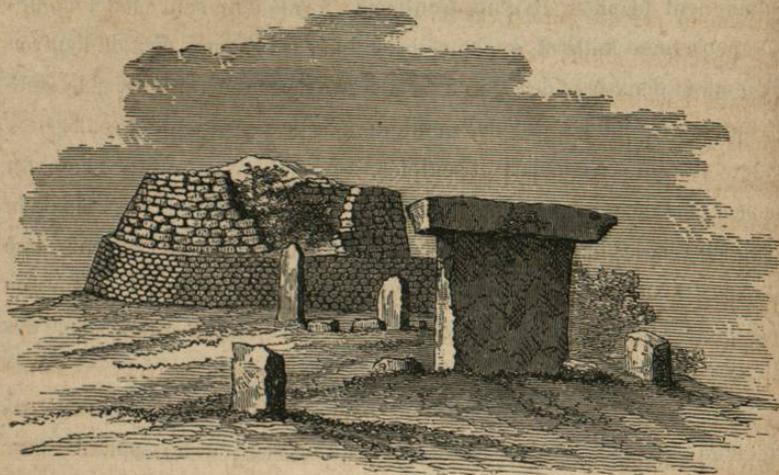


Fig. 189. — Vue d'un Talayot, à Trépucó (Minorque).

escalier interne conduisant à la plate-forme, ce qui est le trait essentiel et caractéristique des Nurhaghes. S'ils en sont privés, ils doivent être considérés comme se rapprochant plus des cairns à chambres que des Nurhaghes. En attendant que cette question soit résolue et que l'on possède des descriptions plus complètes de ces monuments, il faut se garder de toute spéculation à leur sujet. Ils présentent cependant un caractère essentiel qu'il est utile de signaler; ce caractère réside dans ce qu'on pourrait appeler un *bilithe*, c'est-à-dire dans une pierre plate reposant sur un support de même forme, mais planté debout. En apparence, ces *bilithes* ressemblent beaucoup aux tables trouvées dans les monuments maltais, mais ils sont toujours plus grands et placés à l'extérieur. On ignore la destination de ces monuments; toutefois, ils

(1) *Antigüedades Celticas de la Isla de Menorca*. Mahon, 1818.

semblent avoir joué un rôle important; c'est ainsi que notre fig. 190 représente l'un d'eux entouré d'une enceinte sacrée, comme s'il était le dieu auquel s'adressaient les hommages. A Malte, comme nous l'avons observé précédemment, ils ne furent certainement pas des autels, car de véritables autels ont été trouvés dans les mêmes pièces et ils ne leur ressemblent en aucune façon. Ils rappellent beaucoup mieux les grandes



Fig. 190. — Autre Talayot à Alajor (Minorque).

soucoupes trouvées dans les tombeaux irlandais, et ont pu avoir une destination analogue; mais en somme, ces tables des îles Baléares diffèrent essentiellement de tout ce que l'on connaît ailleurs.

Des cercles en pierres brutes se rencontrent assez souvent combinés avec les Talayots, de sorte que ces monuments présentent, pour l'ensemble, autant d'analogie avec ceux d'Espagne qu'avec ceux de Sardaigne. Répétons-le, toutefois: ce serait perdre son temps que de s'amuser à disserter sur leur âge et leur destination; pour le moment, il n'y a pas de raison de s'écarter des conclusions auxquelles nous a conduit l'étude des édifices du même genre et d'y voir autre chose que des monuments élevés en l'honneur des morts.

Il serait non seulement intéressant, mais instructif, de poursuivre cette étude, car les monuments de ces îles méritent une investigation plus complète que celle dont ils ont jusqu'ici été l'objet; mais ce n'est pas ici le lieu d'insister davantage. Ces monuments n'ont, en effet, qu'un rapport indirect avec l'objet de ce livre. Ils ne sont pas mégalithiques dans le sens que nous attribuons à ce terme; il ne sont pas non plus à l'état brut, car toutes les pierres sont plus ou moins taillées et toutes sont adaptées pour la construction. Dans aucun d'eux, la pierre n'est elle-même l'objet et le but de l'érection; dans tous, elle est un moyen pour atteindre une fin.

Ils ne nous intéressent ici que par leur âge et par la position qu'ils occupent entre la France et l'Algérie. Si les monuments africains sont originaires d'Europe ou *vice versa*, ce dût être par suite de relations longtemps entretenues entre les deux pays; or, cette influence des constructeurs de dolmens eût dû se faire sentir dans les îles intermédiaires, à moins que ces îles n'aient été antérieurement civilisées et qu'elles n'aient eu depuis longtemps leur manière à elles d'ensevelir les morts.

Si l'on admet que les Nurhaghes et les Tours de Géants remontent jusqu'aux temps mythiques de l'histoire grecque, à la guerre de Troie, par exemple — et quelques-uns de ces monuments ne peuvent guère être plus modernes, — il sera difficile de prétendre que les dolmens soient plus anciens. S'ils l'étaient, ce serait de quelques centaines ou milliers d'années, car, d'après la théorie du progrès continu, il eût fallu un temps considérable pour que la transformation pût se faire entre les monuments vraiment en pierre brute et les élégantes constructions sardes et maltaises; or, nous ne pensons pas, après ce qui a été dit précédemment, que personne ose leur attribuer une pareille antiquité. S'ils ne sont ni antérieurs ni contemporains, ils sont donc postérieurs, et cela se conçoit. Les dolmens ne dérivent pas, en effet, des Nurhaghes, pas plus que les Nurhaghes ne procèdent des dolmens. Ce sont deux créations à part et distinctes, appartenant probablement à deux races différentes et sans nulle influence l'une sur l'autre. Ici comme ailleurs, chaque groupe doit être apprécié isolément et sans tenir nul compte des autres. Si parfois on peut démontrer l'influence directe de deux groupes l'un par rapport à l'autre, il y a alors généralement peu de difficultés à les disposer en série et à dire quel est le plus ancien; mais tant que ce rapport n'est pas établi, toute tentative de ce genre est inutile et dangereuse.

Voici, selon nous, le seul argument qui puisse être tiré de ces monuments insulaires. Si le peuple des dolmens était plus ancien que les constructeurs de Nurhaghes, il eût certainement occupé les îles qui séparent la France et l'Espagne de l'Afrique, et l'on en trouverait

aujourd'hui des traces. Si, au contraire, les constructeurs de Nurhaghes sont les plus anciens et qu'ils aient colonisé ces îles de façon à les occuper dans toute leur étendue avant l'arrivée des constructeurs de dolmens, ces derniers, en passant du nord au sud ou réciproquement, ne purent que toucher ces îles en qualité de marchands ou d'émigrants, et non s'y établir à titre de colons, et dès lors il leur fut impossible de modifier ou d'influencer d'une manière sensible le peuple plus civilisé qui déjà occupait ce pays.

Cette manière de voir est du moins celle qui cadre le mieux avec les faits actuellement connus. A ce point de vue et comme argument négatif, il n'était pas inutile d'étudier les monuments de la Méditerranée, bien qu'ils n'aient pas par eux-mêmes leur place dans un ouvrage traitant des monuments en pierre brute.